



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Communiqué : Secteur de l'assurance

Unica assurances demeure un partenaire à part entière du Programme de promotion du courtier pour l'année 2020

Toronto, 24 février 2020 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer qu'Unica assurances (Unica) a renouvelé son soutien au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière.

Le parrainage d'Unica aidera à soutenir le Programme de promotion du courtier de l'ACAC qui repose sur une campagne de publicité lancée à l'échelle nationale dans le but de sensibiliser les clients à la valeur importante que les courtiers d'assurances leur apportent – choix, conseils et défense des intérêts.

De plus, cet investissement aidera à la réalisation de plusieurs projets importants de l'ACAC, y compris les technologies novatrices, le perfectionnement professionnel et le plaidoyer auprès du gouvernement fédéral qui doit continuer d'insister sur le maintien de la séparation entre les activités des banques et des assureurs pour protéger les consommateurs et favoriser un marché juste et concurrentiel.

« Il nous a été facile de justifier le renouvellement de notre soutien financier au Programme de promotion du courtier, indique Dave Smiley, chef de l'exploitation d'Unica. Nous croyons que nos clients reçoivent un meilleur service lorsqu'ils peuvent compter sur l'expérience et l'expertise des courtiers d'assurances professionnels. Unica demeure un allié indéfectible du réseau de courtage. »

Le chef de la direction de l'ACAC, Peter Braid, ajoute : « La distribution exclusive des produits d'Unica par l'intermédiaire du réseau de courtage démontre le soutien de la compagnie à l'égard des courtiers d'assurances tout en témoignant d'un engagement indéfectible envers l'excellence de son service à la clientèle. Le renouvellement de cet investissement dans les programmes et projets de l'ACAC est grandement apprécié. »

À propos d'Unica assurances

Fondée en 1955, Unica assurances appartient exclusivement à des intérêts canadiens. Unica est une filiale de La Capitale assurances générales, compagnie d'assurance de dommages parmi les plus importantes au pays. Unica propose des protections exceptionnelles soutenues par un service de traitement des sinistres dont la réputation n'est plus à faire. Unica aide les clients à protéger leurs actifs durement gagnés et leur mode de vie. Unica distribue ses produits en Ontario par l'intermédiaire d'un réseau exclusif de courtiers d'assurances professionnels. Pour un complément d'information, visitez le site unicainsurance.com ou suivez-nous @unicainsurance.

À propos de l'ACAC

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages, défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denys Bégin, directeur, Marketing et publicité

Association des courtiers d'assurances du Canada

416-367-1831, poste 160 ou dbegin@ibac.ca

www.ibac.ca